

ACQU - GROUPE MOBILITE
DOCUMENT PREPARATOIRE POUR LA SOIREE DE REFLEXION DU 13 DECEMBRE 2011
« Quelle mobilité à Uccle d'ici 2018 ? »



**DOCUMENT PREPARATOIRE POUR LA SOIREE DE REFLEXION
DU 13 DECEMBRE 2011**

« Quelle mobilité à Uccle d'ici 2018 ? »



SOMMAIRE

1. Priorités en matière de mobilité	3
L'automobile	4
1.1. Les axes de pénétration.....	4
2.2. Moins de voitures à Bruxelles.....	4
2.3. L'accès à la voiture.	5
2.4. Parquer sa voiture.	5
2.5. Les zones 30.....	6
3. Le vélo	7
3.1. Relief	7
3.2. Les enfants à vélo.	7
3.3. Dispositifs cyclistes.	8
4. La marche à pied	9
4.1. Retour vers la marche.	9
4.2. Les chemins piétons.	9
4.3. Les trottoirs.	10
4.4. Parking sauvage.....	10
4.5. Dispositifs de protection.....	11
5. Les transports en commun.....	12
5.1. La place donnée aux transports en commun.	12
5.2. Efficacité des transports en commun.	12
5.3. Le RER.	13
5.4. Halte « Lycée Français »	13
5.5. Le métro vers Uccle ?	14
5.6. Confort, vitesse et fréquence.	15
5.7. Le bus.....	15
5.8. Le réseau	16
6. Et dans votre quartier ?	17

1. PRIORITÉS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Les déplacements automobiles sont critiqués à cause de leurs effets sur la santé (pollution sonore, accidents de la route, nocivité des gaz d'échappement, microparticules, ...) , sur l'environnement (gaz à effet de serre, ...), sur la vie sociale (stress, embouteillages, partage inégal de l'espace public, ...) Les modes alternatifs de déplacements sont encouragés : marche à pied, vélo, transports en commun ainsi que l'inter-modalité.

Dans ce cadre, comment évaluez-vous globalement les politiques communale et régionale en matière de mobilité sur le territoire d'Uccle? Que privilégient-t-elles, selon vous ?

VOTRE AVIS :

2. L'AUTOMOBILE

2.1. LES AXES DE PÉNÉTRATION.

Uccle est une commune appartenant à la « seconde couronne » ; située en périphérie bruxelloise, elle touche Drogenbos, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse. La relative étroitesse des axes de pénétration Ucclois permet de plus en plus difficilement aux navetteurs d'accéder au centre ville de Bruxelles. La congestion y est de plus en plus fréquente.

Comment faut-il gérer ces axes d'accès le long desquels se concentre également l'habitat? Les fluidifier un maximum pour éviter la percolation automobile dans les quartiers voisins, ou limiter leurs capacités, voire imposer une taxe d'entrée ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

2.2. MOINS DE VOITURES À BRUXELLES.

Les autorités fédérales et régionales tentent de décourager les navetteurs automobiles venant de l'extérieur de la Région bruxelloise (RER à l'horizon 2018, transfert modal,...). Les automobilistes qui habitent à Bruxelles en tireraient-ils avantage ? Doivent-ils aussi rouler moins ? Dans cette hypothèse, comment les y inciter ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

2.3. L'ACCÈS À LA VOITURE.

Les Ucclais ne sont pas égaux devant l'automobile. Grosso-modo, dans les quartiers plus au Nord, la densité de la population et le niveau socio-économique découragent ou empêchent la possession automobile (peu d'emplacements de parcage). Dans les quartiers plus au Sud, chaque famille (si elle dispose des moyens financiers nécessaires) peut posséder plusieurs automobiles.

Qu'en pensez-vous ?

VOS RÉFLEXIONS :

2.4. PARQUER SA VOITURE.

Quand on peut - facilement et à moindre coût - parquer sa voiture, que ce soit au travail ou près de son domicile, son usage est encouragé, même si le temps de parcours n'est pas toujours le meilleur. Le confort individuel l'emporte.

Convient-il de maintenir des normes obligatoires de parking par habitation à construire ? Un emplacement par unité de logement ? Plus ? Moins ? Sous forme d'espaces couverts, à l'air libre, de garages individuels ? Faut-il rendre accessibles les parkings des sociétés (et supermarchés) aux habitants riverains pour la nuit ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

2.5. LES ZONES 30.

Uccle est surtout composée de quartiers d'habitations. Les zones 30 y sont de plus en plus nombreuses. C'est une volonté communale forte.

Cette disposition est-elle suffisante selon vous pour y ralentir et y diminuer le trafic automobile ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :



3. LE VÉLO

3.1. RELIEF

Par rapport à d'autres communes bruxelloises semblables, Uccle ne compte pas beaucoup de pistes cyclables, ni régionales, ni communales. Certains disent que son profil géographique constitué de 3 vallées (et donc de sérieuses pentes !) permet plus difficilement le développement de ce moyen de transport. Ce qui justifie un investissement moindre des autorités.

Pensez-vous que la création de pistes cyclables (bien distinctes et protégées du trafic automobile), notamment sur les crêtes ou les fonds de vallées, pourrait changer nos comportements ?

VOTRE AVIS :

3.2. LES ENFANTS À VÉLO.

Uccle compte beaucoup d'établissements scolaires fréquentés par de nombreux enfants ucclois et « extra-ucclois ». Beaucoup sont conduits en voiture. Les plans de déplacements scolaires sont rares et limités.

La multiplication de pistes cyclables serait-elle susceptible de leur faire adopter la « petite reine » ? D'autres conditions doivent-elles être remplies ? Lesquelles ? Si elles sont remplies, à partir de quel âge pensez-vous que les enfants pourraient se rendre en vélo à leur école ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

3.3. DISPOSITIFS CYCLISTES.

Certains itinéraires cyclables régionaux ou communaux (ce ne sont pas des pistes) existent à Uccle et de nouveaux y sont prévus. Des marquages indicatifs au sol sont de plus en plus visibles (aux carrefours, sur les chaussées). Les contre-sens cyclistes sont devenus la règle.

Ces dispositifs doivent-ils être poursuivis ? Qu'en pensez-vous ?

VOTRE AVIS :



4. LA MARCHÉ À PIED

4.1. RETOUR VERS LA MARCHÉ.

La marche à pied représente toujours moins de part dans les déplacements des citoyens, même chez les plus jeunes. C'est pourtant un excellent exercice, bon pour la santé, et sûrement le moins onéreux. Et on est en principe sûr de ne pas arriver en retard ! Mais notre mode de vie a multiplié les lieux de travail, de loisirs, d'achats. La marche à pied n'est plus qu'accessoire car jugée trop lente.

Est-il encore possible de renverser la tendance ? Comment ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

4.2. LES CHEMINS PIÉTONS.

Uccle compte encore des chemins (inaccessibles aux automobiles) qui sont souvent autant de raccourcis.

Sont-ils bien entretenus, éclairés, suffisamment connus ?

VOTRE AVIS :

4.3. LES TROTTOIRS.

Les trottoirs font l'objet de nombreux aménagements par nos autorités communales : aux carrefours, placement d' « oreilles » qui réduisent la traversée, placements de bollards ou de barrières protectrices dans certaines rues étroites.

Les piétons sont-ils en sécurité sur les trottoirs ?

VOTRE AVIS :

4.4. PARKING SAUVAGE.

Certains automobilistes peu scrupuleux n'hésitent pas à se parquer (voire à rouler) sur les trottoirs.

Comment empêcher ces comportements ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

4.5. DISPOSITIFS DE PROTECTION.

Le code de la route comprend diverses dispositions pour protéger les piétons : passages zébrés, piéton prioritaire dès qu'il marque son intention de traverser, feux de signalisation spécifiques aux carrefours les plus dangereux,...

Pensez-vous que la commune place sur son territoire suffisamment de dispositifs de protection ?

VOTRE AVIS :



5. LES TRANSPORTS EN COMMUN

5.1. LA PLACE DONNÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN.

S'agissant de compétences régionales ou fédérales, la commune n'a que peu de prises sur ces sujets. Néanmoins, sa politique d'encouragement ou de découragement (c'est selon...) des transports en commun se matérialise par ses prises de position, par ses décisions complémentaires concrètes.

Comment percevez-vous l'image donnée par la commune dans ce domaine (pensez au RER, aux sites propres des trams, aux lignes de bus,...) ?

VOTRE AVIS :

5.2. EFFICACITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN.

Par ailleurs, pensez-vous que l'accessibilité à la ville (en général) par les transports en commun s'est améliorée ces dernières années ? Une réponse distincte par mode de transport est possible.

VOTRE AVIS :

5.3. LE RER.

En ce qui concerne le RER, deux lignes traverseront Uccle du Sud au Nord (vers la Gare de l'Ouest plus souvent que vers la Gare du Midi) et de l'Ouest à l'Est (quartiers européens) – avec jonction et correspondance au Moensberg. L'attendez-vous avec impatience ? Que va-t-il apporter aux Ucclois ?

VOTRE AVIS :

5.4. HALTE « LYCÉE FRANÇAIS »

Une halte supplémentaire dans le quartier « Lycée Français » est-elle utile ? Pourrait-elle être utile non seulement au « Lycée Français » lui-même mais également au futur lotissement du plateau Engeland ?

VOTRE AVIS :

5.5. LE MÉTRO VERS UCCLE ?

Ni le métro ni le prémétro (tram souterrain) n'atteignent Uccle aujourd'hui. En direction du centre-ville, les lignes de tram en provenance d'Uccle ne s'engouffrent sous terre qu'à partir de la station « Albert » (Forest). A moyen terme la STIB prévoit de prolonger cet axe souterrain (Albert-Midi-Nord) vers Schaerbeek. Les trams seraient alors exclus du sous-sol pour y être remplacés par des véhicules de type métro. Albert deviendrait une plateforme de correspondance entre trams (surface) et métros (souterrain). Tout ceci se ferait au détriment de l'actuelle connexion directe entre Uccle et le centre-ville.

Souhaitez-vous qu'à partir d' « Albert » le souterrain soit aussi prolongé vers Uccle ? Pourquoi ?

VOTRE AVIS :

Si oui, quels quartiers/pôles d'activités vous semblent prioritaires ? Cette ligne doit-elle être poursuivie vers d'autres communes ? Que deviennent les lignes de trams existantes aujourd'hui (3, 4, 51, 92 ?) dans cette hypothèse ?

Si non, que proposez-vous à la place du métro, par exemple pour améliorer la vitesse des lignes de trams actuelles (ou à créer) ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

5.6. CONFORT, VITESSE ET FRÉQUENCE.

Les lignes de tram utiles pour les Ucclois sont les 3, 4, 7, 51, 83, 92, 97. Certaines roulent en site propre, d'autres non, d'autres partiellement. Que pensez-vous de leur confort, de leur vitesse moyenne, de leur fréquence ? Que proposez-vous pour les améliorer ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

5.7. LE BUS.

Les lignes de bus ont fait l'objet ces dernières années de nombreux changements à Uccle (par exemple, regroupement de terminus au Square des Héros, 38 coupé, nouveaux quartiers desservis).

Comment percevez-vous ces changements ? Des améliorations devraient-elles être apportées ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

5.8. LE RÉSEAU

Vu sur une carte, le réseau général des transports en commun, toutes sociétés confondues, paraît dense et bien maillé.

Estimez-vous que certains quartiers restent défavorisés ou que certaines liaisons avec des communes environnantes manquent ou que certaines catégories de population sont plus pénalisées ? Quel type de transport en commun devrait être privilégié ou renforcé : station RER, métro, tram, bus ou bus scolaire ?

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :



6. ET DANS VOTRE QUARTIER ?

Les habitants de votre quartier (les plus anciens comme les plus jeunes) ne manquent jamais d'idées pour résoudre ces problèmes. Parfois, ils veulent tout (accès facile et rapide en ville en voiture comme en tram, des places de parking près de la maison et près des commerces) et son contraire (le moins de trafic possible dans ma rue, pas de pollution). C'est un sujet qui passionne, mais pour lequel, en tant que porte-parole de citoyens, il est difficile de recueillir l'unanimité dès lors que l'on se soucie de l'intérêt général.

Néanmoins, par rapport à votre quartier et à ses habitants, quelles sont aujourd'hui les préoccupations les plus importantes ? Pour faciliter votre réflexion, passez en revue les 5 points ci-dessus en les appliquant à votre quartier.

VOTRE AVIS, VOS PROPOSITIONS :

* * *

Merci pour votre participation.

Nous espérons vous voir nombreux le 13 décembre prochain

Adresse du jour: Salle paroissiale à côté de l'église du Précieux-Sang, Rue du Coq à Uccle

Heure et date: Mardi 13 décembre à 20h00.

PS : Un bar sera à votre disposition pour vous désaltérer et vous inspirer durant et après la réunion. Pour des motifs de bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir communiquer votre participation à cette soirée, ainsi que le nombre de personnes qui représenteront votre comité, antenne ou association.

Contacts : Nicole Dussart - Bosveldweg 67 - 02.374.23.00. – nicole.dussart@skynet.be Alain Thirion – rue de Linkebeek 39A – 02.376.11.49. – athirion58@gmail.com